

Un méga dépôt clandestin : le pollueur identifié !

Il y a environ un mois, des riverains de la rue de la Fontaine, dans le quartier de la Chatqueue à Seraing, ont prévenu la police de la présence d'un énorme dépôt clandestin. « Il s'agissait de plusieurs mètres cubes de déchets qui correspondaient au contenu d'un garage », nous expliquent-ils à la zone de police. « Au fur et à mesure, d'autres personnes sont venues déposer leurs divers encombrants, jusqu'à former un dépôt assez conséquent. » Voilà qui offrait un paysage fort peu agréable aux habitants de la rue...

Une enquête pour identifier l'auteur du dépôt initial a donc été ouverte par la « Green Team » de la zone de police, la section chargée spécifiquement d'identifier les pollueurs.

« Une enquête de voisinage a été menée. Et grâce à la collaboration des riverains, l'auteur vient d'être identifié par nos services. »

Ce dernier n'a pas encore reçu la visite d'un équipage de la zone de police, mais cela ne saurait tarder... « Soit nous allons nous rendre chez la personne, soit nous allons la contacter par téléphone », pré-

cise encore la zone de police. « Nous allons lui proposer d'évacuer elle-même les dé-

chets en faisant appel à une société spécialisée et nous allons lui laisser un laps de

temps pour le faire. Si la personne refuse, ou si l'évacuation des déchets n'est pas faite dans le délai imparti, la commune réalisera le travail et la facture lui sera envoyée. »

UNE GREEN TEAM DEPUIS 2020

La Ville de Seraing se veut particulièrement intransigente sur la question des dépôts clandestins. Depuis plusieurs années, elle est en proie à un véritable manque de civisme de la part de certains citoyens qui n'ont cure de préserver la propreté de leur espace public. Depuis juin 2020, une équipe de police — appelée Green

Team — est chargée d'identifier ces individus... Notamment via des planques, menées aux abords des lieux problématiques.

L'auteur du dépôt de la rue de la Fontaine devra, outre payer l'évacuation des déchets, s'acquitter d'une amende. « Ce sera au sanctionnateur communal de décider du montant. » Voilà qui devrait le dissuader de recommencer.

Les enquêtes se poursuivent pour identifier les auteurs des dépôts clandestins qui, malheureusement, continuent de sévir sur le territoire. 

ALLISON MAZZOCCATO



Un dépôt assez conséquent... © Police Seraing/Neupré